

## **Procès-verbal du conseil municipal de Laveissière du 26 novembre 2021**

Présents : Daniel Meissonnier, Nadine Rodier, Lucien Queille, Christian Doniol, Eric Chalbos, Alexandre Albisson, Bruno Berthui, Fabien Vidal, Joëlle Terrisse, Béatrice Bertrand, Fabien Lagloire, Emmanuel Rigal.

Absents non-représentés : Isabelle Brunhes (représentée par Daniel Meissonnier), Géraud du Jonchay (représenté par Fabien Vidal).

Absents non-représentés : Maylis du Jonchay

Secrétaire de séance : Alexandre Albisson

La séance commence à 20h.

### **Approbation du procès-verbal de la séance du 27 septembre 2021**

Le conseil procède au vote à main levée : 14 pour.

Daniel Meissonnier demande de rajouter à l'ordre du jour le montage financement DETR.

Le conseil procède au vote à main levée : 14 pour.

### **Convention de déneigement pour la saison d'hiver / CCAS**

Daniel Meissonnier informe du projet de convention de déneigement avec le CCAS. Une dizaine de bénéficiaire potentiels ont été identifiés pour l'instant.

Emmanuel Rigal demande si ce déneigement concerne uniquement l'accès. Daniel Meissonnier confirme que seul l'accès sera déneigé.

Le conseil procède au vote à main levée : 14 pour.

### **Convention territoriale Globale avec HTC / CAF**

Nadine Rodier informe de cette convention qui vise à réfléchir au niveau intercommunal aux problématiques liés à l'Enfance (garde, ALSH, etc.), présentée lors d'une réunion à Massiac. Béatrice Bertrand regrette que cette convention n'ait pas été envoyée aux élus en amont du conseil.

Daniel Meissonnier propose d'ajourner la délibération.

Le conseil procède au vote à main levée : 14 pour.

### **Convention de mise à disposition de Gobelet réutilisable kit ECO CUP**

Daniel Meissonnier informe que Béatrice Bertrand a récupéré les 300 gobelets mis à disposition par HTC et qu'une convention est nécessaire pour les prêter aux associations. Il sera noté qu'1€ sera demandé par gobelet manquant.

Le conseil procède au vote à main levée : 14 pour.

### **Etat d'assiette coupes de bois 2022**

Daniel Meissonnier informe de l'état d'assiettes présenté par l'ONF lors d'une réunion en début de mois.

Le conseil procède au vote à main levée : 14 pour.

### **Délibération pour coupes de bois façonnés concernant des arbres tombés l'hiver dernier**

Daniel Meissonnier informe de cette proposition concernant les parcelles 7 et 14 (100 mètre cube environ).

Le conseil procède au vote à main levée : 14 pour.

### **Emprunt : acquisition terrain et bâti STEP (voté au Budget Prévisionnel 2021), avec décision modificative**

Daniel Meissonnier informe du crédit contracté et propose de déplacer des fonds dans le budget.

Le conseil procède au vote à main levée : 14 pour.

### **Proposition tarifaire et abonnement du camping pour la piscine municipale et prévisions de divers aménagements**

Daniel Meissonnier informe de la demande des gestionnaires du camping qui demandent une convention et à payer un forfait de 1.500€/an au lieu de payer les entrées à tarif réduits comme c'est le cas actuellement.

Alexandre Albisson fait remarquer que les entrées piscine des campeurs s'élèvent à environ 1900€ cet été, alors que la météo n'était pas clémente.

Daniel Meissonnier répond qu'il faut aussi prendre en compte le fait que 3 créneaux d'ouverture avaient été mis en place cette année et que les chiffres s'en trouvent augmentés.

Fabien Vidal s'interroge sur la fréquentation très variable de la piscine qui peut être difficilement compatible avec la création d'un forfait fixe.

Le conseil procède au vote à main levée : 4 contre (Alexandre Albisson, Géraud du Jonchay, Béatrice Bertrand, Emmanuel Rigal), 1 abstention (Fabien Vidal).

### **Coupes affouagères 2022**

Daniel Meissonnier informe que l'ONF demande si la commune souhaite maintenir les coupes affouagères. Tout le monde est pour, sauf Lucien Queille qui soulignent les problèmes liés à ces coupes (vols, erreurs, etc.).

Il est aussi demandé si la quantité de bois de 2 stères est maintenue. Tout le monde est pour.

Enfin, il est demandé si le tarif de 50€ les 2 stères est maintenu. Un tarif de 60€ les 2 stères serait plus proche de la valeur réelle de ces coupes.

Le conseil procède au vote à main levée : 14 pour.

### **Contrat aidé école / halte-garderie**

Daniel Meissonnier informe de la possibilité d'un contrat PEC pour compenser l'absence de Martine Tissier qui est en maladie, pour le temps de travail garderie / aide aux devoirs.

Le conseil procède au vote à main levée : 14 pour.

### **Vente de la gravillonneuse et de la lame à neige**

Daniel Meissonnier informe que ce matériel ne sert pas.

Le conseil procède au vote à main levée : 14 pour.

### **Navettes station du Lioran et Rocher du Cerf**

Daniel Meissonnier informe que seuls les bus Pons ont proposé un devis. Il est précisé qu'un comptage sera effectué par le conducteur de la navette de la vallée dans le but de mener une réflexion à l'avenir sur cette navette.

Le conseil procède au vote à main levée : 14 pour

### **Convention FAL crèche du Lioran**

Daniel Meissonnier informe de la convention à renouveler avec la crèche du Lioran.

Le conseil procède au vote à main levée : 14 pour.

### **Convention parking Font d'Alagnon avec SNC les Montagnes M BRANDT**

Daniel Meissonnier informe de la convention à renouveler, mais que Mr Brandt demande à ce que le parking soit remis en état par la commune. Cette réfection n'aurait pas lieu immédiatement au vu du projet d'aire de camping-car park.

Le conseil procède au vote à main levée : 14 pour.

### **Permanences des soins 2021-2022 répartition des dépenses avec les autres collectivités**

Daniel Meissonnier informe de la convention qui, à l'inverse des précédentes, ne prévoit pas de soustraire les revenus des consultations effectuées par le médecin de la somme facturée aux collectivités. Les revenus de ces consultations seraient donc directement perçus par le médecin pour qui ce serait un « bonus ».

Le conseil procède au vote à main levée : 14 pour.

### **Frais de secours 2021-2022**

Daniel Meissonnier informe des propositions de frais de secours.

Le conseil procède au vote à main levée : 14 pour.

### **Demande de subvention commune des associations communales : TT Club et du comité des fêtes achat de matériel**

Daniel Meissonnier informe de la demande de ces 2 associations pour une subvention de 2.000€ pour l'achat d'un chapiteau qui serait mis à disposition de toutes les associations de la commune, comme c'était le cas avec l'ancien chapiteau

Nadine Rodier s'interroge sur la possibilité que la commune achète directement le chapiteau et le mette à disposition des associations pour éviter d'éventuels problèmes.

Fabien Lagloire fait remarquer que l'achat par les associations a l'avantage de ne pas contraindre les agents techniques à acheminer et monter le chapiteau.

Le conseil s'accorde sur le financement du chapiteau et choisira l'une des 2 possibilités.

### **Demande d'administrés pour facilité de paiement concernant une fuite d'eau sur leur réseau personnel**

Daniel Meissonnier informe qu'une habitante a constaté une consommation de 683 mètres cube et souhaiterait payer 88€ comme les années précédentes (au lieu de 1500€).

Eric Chalbos s'interroge sur la possibilité d'accorder une remise.

Il est proposé de ne pas accepter sa demande, puisque cette fuite n'est pas de la responsabilité de la commune, mais de lisser la facture sur 4 ans.

Le conseil procède au vote à main levée : 14 pour.

### **Décision modificatives budget général et annexes**

Daniel Meissonnier informe que le FCVTA change en 2022 et que des modifications sont nécessaires.

Le conseil procède au vote à main levée : 14 pour.

### **Montage financement DETR**

Daniel Meissonnier informe de la possibilité de monter un dossier pour l'enrochement/élargissement de la route de la Chassagne et du projet de parking de la crèche.

Le conseil procède au vote à main levée : 14 pour.

### **Affaires diverses**

- Site internet abonnement et actualisation : Alexandre Albisson informe que la refonte du site n'a pas été budgétisée (2300€ HT et abonnement passerait de 21€/mois à 34€/mois HT), mais est nécessaire. Il sera vérifié lundi si cette dépense peut être faite dans le cadre des dépenses imprévues.

- Chemin de croix : Alexandre Albisson informe que la Fondation du Patrimoine a retenu ce projet de restauration et a envoyé une convention. Pour marquer l'ouverture de la souscription, il est conseillé d'organiser une journée de lancement. Il y aurait donc une présentation à la presse le samedi 11 décembre à 11h à l'église, en présence du délégué départemental de la Fondation. D'autres présentations à destination des habitants seront programmées les lundis des vacances de Noël à 10h30.

- Fleurissement et embellissement des villages : Nadine Rodier informe que le prix de l'Encouragement a été décerné à la commune et propose qu'un groupe de travail soit mis en place pour l'embellissement (et pas seulement le fleurissement) des villages avec les habitants.

- Formation : Nadine Rodier informe qu'un organisme propose des formations en présentiel à destination des élus. Le mail sera transféré prochainement aux élus pour que chacun s'inscrive à la formation qui l'intéresse.

- Délégation : Bruno Berthui informe qu'il est moins disponible qu'avant à cause de contraintes professionnelles et qu'il décide de renoncer à son indemnité de conseiller délégué.

- Noël : Le repas de Noël de la commune (élus, employés, anciens employés) aura lieu le vendredi 17 décembre au soir à la mairie.

La séance est levée à 23 heures.